

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 décembre 2006

EAU ET MILIEUX AQUATIQUES
(Deuxième lecture) - (n° 3303)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 371

présenté par
M. Chassaigne
et les membres du groupe Communistes et Républicains

à l'amendement n° 111 de la commission des affaires économiques

à l'ARTICLE 26

Dans la première phrase de l'alinéa 2 de cet amendement, substituer au mot :

« effectué »

le mot :

« réalisé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de rédaction.